

DIRECTION DE L'
ARCHITECTURE

MORBIHAN CAUDAN

CANTON : PONT SCORFF
ARRONDI^T : LORIENT

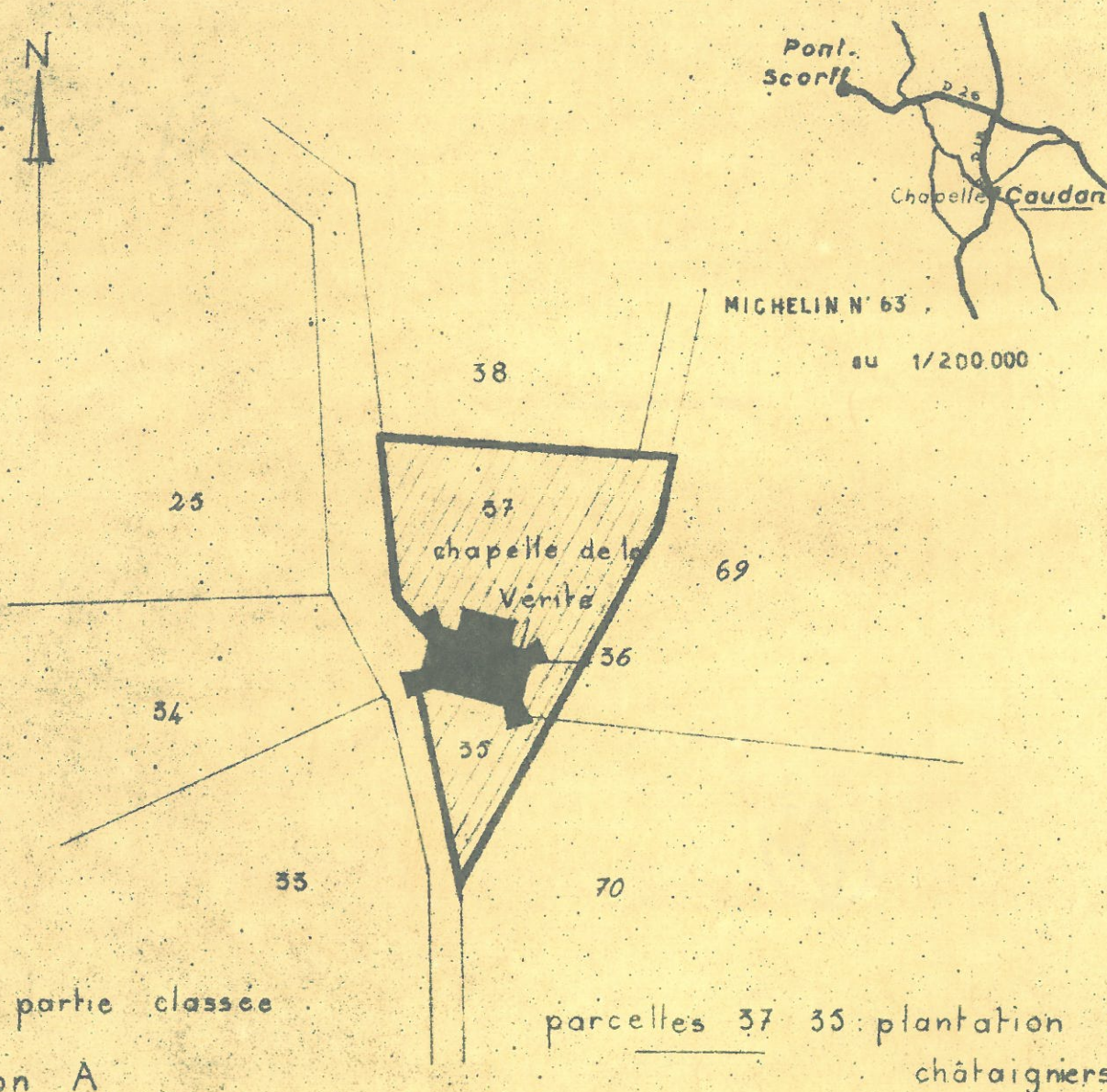
SITES

PLACITRE DE LA CHAPELLE

CLASSEMENT

DE LA VERITE

PLANTATION DE CHATAIGNIERS



Le placitre de la chapelle de la Vérité et la plantation de châtaigniers entourant cette chapelle, comprenant les parcelles n° 35, 36 et 37 de la section A du plan cadastral de la commune de CAUDAN (Morbihan) sont classés parmi les sites et monuments naturels.

(Arrêté du 3 juin 1932)